



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question au Gouvernement n° 2622

Texte de la question

INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ

M. le président. La parole est à Mme Catherine Génisson, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Catherine Génisson. Madame la ministre de la santé, dans quelques minutes, notre assemblée va se prononcer sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2011, le projet de l'injustice sociale. Vous ne menez pas les réformes de structure pourtant essentielles pour l'avenir de notre protection sociale, celles qui permettraient de garantir l'égalité d'accès aux soins pour tous nos concitoyens.

Depuis huit ans que la droite est au pouvoir, le désengagement de la sécurité sociale en matière de soins quotidiens devient habitude ; les mutuelles et autres organismes assurantiels doivent prendre le relais, avec pour conséquence l'augmentation de leurs tarifs.

Vous n'avez pas le courage d'engager un débat citoyen permettant de définir les responsabilités respectives de la branche maladie et des complémentaires. Notre système de santé subit une privatisation rampante.

Nos concitoyens, en particulier ceux des classes moyennes et populaires, en sont les premières victimes. Après les franchises médicales sont notamment prévus dans le PLFSS pour 2011 de nouveaux déremboursements de médicaments et une nouvelle hausse du forfait hospitalier, de 90 à 120 euros.

La politique du Gouvernement a des conséquences désastreuses pour nos concitoyens, qui ont vu la charge de leurs dépenses de santé augmenter de 50 % depuis 2001. C'est ainsi que 40 % d'entre eux renoncent à des soins ou les diffèrent, phénomène que je mesure tout particulièrement dans le Pas-de-Calais.

Madame la ministre, les socialistes refusent le démantèlement programmé de la sécurité sociale. Tout au long du débat, vous avez repoussé nos propositions de refonte globale des prélèvements sociaux, de réforme de structure de l'assurance maladie, en particulier l'accompagnement d'un nouveau contrat avec les professions de santé permettant des évolutions dans le mode de rémunération des médecins, le renforcement de la prévention, la lutte contre les déserts médicaux.

Quand allez-vous enfin prendre conscience de l'urgence d'une réforme juste et équitable ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Madame la députée, dois-je vous rappeler que notre pays a le plus haut niveau de prise en charge solidaire des dépenses de santé (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), lesquelles sont les plus élevées d'Europe ?

M. Maxime Gremetz. Arrêtez les mensonges !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. Je ne peux donc pas vous laisser tenir de tels propos. Nous devons continuer à augmenter nos dépenses de santé parce qu'il s'agit d'un bon investissement. Ainsi, le projet de loi de financement de la sécurité sociale prévoit cette année une augmentation de 2,9 % de nos dépenses d'assurance maladie.

Il nous faut accompagner cette augmentation du financement d'une restructuration, d'une modernisation des dépenses de santé. Vous êtes, madame la députée, l'élue d'une région particulièrement marquée par les inégalités en matière de santé. Je veux agir de façon concrète.

Il nous faut d'abord procéder à des restructurations de l'organisation et de la tarification à l'hôpital pour

rééquilibrer les ressources hospitalières au profit de régions comme la vôtre.

Il importe ensuite de restructurer l'organisation des soins de premier recours : je vous renvoie, par exemple, aux contrats de solidarité, qui permettront de doter les agences régionales de santé de médecins en mesure de procéder à cette restructuration.

Bien entendu, nous devons aussi mener une vraie politique de prévention à travers le schéma régional de prévention : promotion de la santé pour impliquer l'ensemble des acteurs, éducation à la santé pour prendre les choses en amont, politique de dépistage, à travers notamment le développement de la vaccination.

M. Maxime Gremetz. Vous avez mis à mal la médecine du travail !

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2622

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 novembre 2010